

# Informations parlementaires

## SÉNAT

### Session ordinaire de 2013-2014

#### INFORMATIONS DIVERSES

NOR : INPX1303327X

#### Arrêté n° 2013-1211

Les questeurs,

Vu l'arrêté n° 2002-98 du président et des questeurs du 17 avril 2002, modifié par l'arrêté n° 2011-141 du président et des questeurs du 25 mai 2011, portant règlement du jardin du Luxembourg, notamment ses articles 2, 6, 7 et 8 ;

Vu l'arrêté de questure n° 2008-267 du 12 février 2008, modifié par l'arrêté de questure n° 2013-34 du 16 janvier 2013, fixant le régime d'autorisation et le barème des redevances applicables aux prises de vues cinématographiques et photographiques dans le jardin du Luxembourg ;

Sur le rapport n° 2013-70 de la directrice de la communication en date du 26 novembre 2013 ;

Sur la proposition du secrétaire général de la questure,

Arrêtent :

#### TITRE I<sup>er</sup>

##### PRINCIPES ET CHAMP D'APPLICATION

#### Article 1<sup>er</sup>

##### *Principes*

Les prises de vues cinématographiques ou photographiques peuvent être autorisées dans les parties ouvertes au public du jardin du Luxembourg, à condition :

- de ne pas nuire à l'image institutionnelle ou patrimoniale du Sénat ;
- de respecter la tranquillité et la sécurité des usagers du jardin du Luxembourg, les contraintes liées à son entretien ainsi que le bon déroulement des manifestations organisées ou autorisées par le Sénat.

#### Article 2

##### *Champ d'application*

Les prises de vues cinématographiques ou photographiques présentant un caractère professionnel sont soumises à autorisation préalable dans les conditions prévues aux articles suivants.

Ces conditions ne s'appliquent pas aux prises de vues cinématographiques ou photographiques ne présentant pas un caractère professionnel.

Ces dernières peuvent cependant être interdites en cas de méconnaissance des dispositions de l'article 1<sup>er</sup>.

#### TITRE II

##### CONDITIONS APPLICABLES AUX PRISES DE VUES CINÉMATOGRAPHIQUES OU PHOTOGRAPHIQUES DANS LE JARDIN DU LUXEMBOURG

#### Article 3

##### *Jours et horaires des prises de vues cinématographiques ou photographiques*

Les prises de vues cinématographiques ou photographiques à caractère professionnel sont réalisées les lundis, mardis, jeudis et vendredis, en dehors des jours fériés, durant les heures d'ouverture au public du jardin du Luxembourg.

Toute demande de dérogation est examinée dans les conditions fixées par l'article 7 et entraîne, en cas d'acceptation, une majoration de la redevance applicable dans les conditions prévues à l'article 12.

#### Article 4

##### *Obligations du bénéficiaire*

Le bénéficiaire d'une autorisation de prises de vues cinématographiques ou photographiques à caractère professionnel est soumis aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, notamment en matière de sécurité, ainsi qu'aux prescriptions de l'arrêté n° 2002-98 du président et des questeurs du 17 avril 2002 modifié portant règlement du jardin du Luxembourg.

Le bénéficiaire doit se conformer aux consignes et demandes formulées par le Sénat en matière de sécurité et de respect du jardin du Luxembourg.

#### Article 5

##### *Assurances*

Le bénéficiaire souscrit auprès d'une compagnie notoirement solvable une assurance responsabilité civile couvrant pour un montant suffisant les dommages corporels et garantissant les conséquences de ladite responsabilité qu'il peut encourir à raison des dommages matériels et immatériels causés aux tiers dans le cadre de ses activités.

Le bénéficiaire, en cas de dommages occasionnés aux végétaux du jardin du Luxembourg, se voit appliquer le barème d'indemnisation joint à l'autorisation accordée.

Préalablement à la date des prises de vues cinématographiques ou photographiques, le bénéficiaire fait parvenir au Sénat une attestation d'assurance détaillée émanant de son assureur, mentionnant notamment :

- le nom de l'assureur et le numéro de contrat ;
- la nature des activités assurées ;
- les exclusions du contrat ;
- les plafonds de garanties et franchises en cours ;
- la durée de validité de l'attestation ;
- le fait que la prime de l'année en cours est honorée.

### TITRE III

#### PROCÉDURE D'INSTRUCTION DES DEMANDES

#### Article 6

##### *Instruction du dossier*

Les projets de prises de vues cinématographiques ou photographiques à caractère professionnel sont adressés à la direction de la communication du Sénat.

Ils doivent comporter :

- le synopsis ainsi que le script des scènes prévues dans le jardin du Luxembourg ;
- les moyens humains et techniques envisagés ;
- les lieux prévus pour les prises de vues avec, le cas échéant, mention de la présence dans le champ des prises de vues du Palais du Luxembourg ou d'une construction située dans l'enceinte des grilles du jardin du Luxembourg.

#### Article 7

##### *Sélection des projets*

Sur proposition du directeur de la communication, le conseil de questure statue :

- sur les demandes de prises de vues cinématographiques ou photographiques à caractère professionnel impliquant la présence de plus de vingt personnes ou le stationnement de plus de trois véhicules ou une entrave durable à la circulation des usagers du jardin du Luxembourg ;
  - sur les demandes de prises de vues cinématographiques ou photographiques à caractère professionnel ayant un objet publicitaire, commercial ou d'entreprise ;
  - sur les demandes de dérogation aux jours et horaires définis à l'article 3.
- Le directeur de la communication statue sur les autres demandes.

## Article 8

*Délais*

Les projets soumis au conseil de questure en application de l'article 7 doivent être adressés à la direction de la communication au moins un mois avant la date prévue.

Les projets soumis au directeur de la communication en application du même article doivent lui être adressés au moins une semaine avant la date prévue.

## TITRE IV

**REDEVANCE**

## Article 9

*Perception d'une redevance  
au profit du budget du jardin du Luxembourg*

Une redevance est perçue au profit du budget du jardin du Luxembourg pour les prises de vues cinématographiques ou photographiques à caractère professionnel effectuées dans le jardin du Luxembourg afin de contribuer à son entretien et à son embellissement.

Le bénéficiaire doit acquitter la redevance avant le début des prises de vues cinématographiques ou photographiques autorisées.

## Article 10

*Etablissement de la redevance*

La redevance comprend :

- une part forfaitaire, dont le montant varie en fonction de la nature des prises de vues et de leur durée, périodes de montage, de démontage et de remise en état des lieux incluses ;
- une part variable, appelée « complément », en fonction de l'effectif de l'équipe chargée de la réalisation des prises de vues.

Son montant est calculé suivant les barèmes fixés à l'article 11.

Il peut être majoré dans les conditions prévues à l'article 12.

## Article 11

*Montant de la redevance*

Le barème des forfaits et des compléments mentionnés à l'article 10 est ainsi fixé :

NATURE DES PRISES DE VUES	FORFAIT journalier	COMPLÉMENT JOURNALIER	TOTAL
Longs métrages cinématographiques (4 heures ou plus de prises de vues, montage, démontage et remise en état des lieux compris)	4 500 €	11 à 20 personnes : 400 € 21 à 50 personnes : 1 000 € plus de 50 personnes : 2 000 €	4 900 € 5 500 € 6 500 €
Longs métrages cinématographiques (moins de 4 heures de prises de vues, montage, démontage et remise en état des lieux compris)	2 500 €	11 à 20 personnes : 400 € 21 à 50 personnes : 1 000 € plus de 50 personnes : 2 000 €	2 900 € 3 500 € 4 500 €
Films de fiction pour la télévision ou destinés à une diffusion sur internet (4 heures ou plus de prises de vues, montage, démontage et remise en état des lieux compris)	2 500 €	11 à 20 personnes : 400 € 21 à 50 personnes : 1 000 € plus de 50 personnes : 2 000 €	2 900 € 3 500 € 4 500 €
Films de fiction pour la télévision ou destinés à une diffusion sur internet (moins de 4 heures de prises de vues, montage, démontage et remise en état des lieux compris)	1 500 €	11 à 20 personnes : 400 € 21 à 50 personnes : 1 000 € plus de 50 personnes : 2 000 €	1 900 € 2 500 € 3 500 €
Films publicitaires, commerciaux ou d'entreprise (quelle que soit la durée journalière des prises de vues, montage, démontage et remise en état des lieux compris)	9 000 €	11 à 20 personnes : 400 € 21 à 50 personnes : 1 000 € plus de 50 personnes : 2 000 €	9 400 € 10 000 € 11 000 €

NATURE DES PRISES DE VUES	FORFAIT journalier	COMPLÉMENT JOURNALIER	TOTAL
Courts métrages cinématographiques (4 heures ou plus de prises de vues, montage, démontage et remise en état des lieux compris)	1 000 €	11 à 20 personnes : 400 € 21 à 50 personnes : 1 000 € plus de 50 personnes : 2 000 €	1 400 € 2 000 € 3 000 €
Courts métrages cinématographiques (moins de 4 heures de prises de vues, montage, démontage et remise en état des lieux compris)	600 €	11 à 20 personnes : 400 € 21 à 50 personnes : 1 000 € plus de 50 personnes : 2 000 €	1 000 € 1 600 € 2 600 €
Reportages, documentaires, interviews (quelle que soit la durée journalière des prises de vues, montage et démontage compris)	130 €	11 à 20 personnes : 200 € 21 à 50 personnes : 400 € plus de 50 personnes : 600 €	330 € 530 € 730 €
Photos publicitaires (quelle que soit la durée journalière des prises de vues, montage, démontage et remise en état des lieux compris)	6 500 €	11 à 20 personnes : 400 € 21 à 50 personnes : 1 000 € plus de 50 personnes : 2 000 €	6 900 € 7 500 € 8 500 €
Photos commerciales destinées à la diffusion (quelle que soit la durée journalière des prises de vues, montage, démontage et remise en état des lieux compris)	750 €		750 €
Photos professionnelles diverses (quelle que soit la durée journalière des prises de vues, montage, démontage et remise en état des lieux compris)	65 €		65 €

## Article 12

### *Majoration de la redevance*

En cas de dérogation accordée par le conseil de questure en application de l'article 7, la redevance :

- est doublée pour les prises de vues cinématographiques ou photographiques à caractère professionnel réalisées à titre dérogatoire les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés ;
- est majorée de 500 € par heure pour les prises de vues cinématographiques ou photographiques à caractère professionnel réalisées à titre dérogatoire en dehors des horaires d'ouverture au public du jardin du Luxembourg ;
- est majorée de 60 € par véhicule autorisé à stationner dans le jardin du Luxembourg, à l'exclusion des loges et des cantines dont le stationnement n'est pas autorisé.

Pour les prises de vues cinématographiques ou photographiques à caractère professionnel d'une durée inférieure à 4 heures, tout dépassement horaire entraînera le versement de la redevance prévue pour une journée complète.

## Article 13

### *Exonération de redevance*

Une exonération de redevance peut être accordée pour les prises de vues cinématographiques ou photographiques à caractère professionnel réalisées à la demande des institutions publiques ou pour celles ayant un objectif d'intérêt scolaire, universitaire, humanitaire ou caritatif ainsi que pour les exploitations, manifestations et chantiers autorisés dans le jardin du Luxembourg.

Une exonération de redevance est accordée pour les reportages relatifs aux activités institutionnelles du Sénat.

## TITRE V

### DISPOSITIONS FINALES

## Article 14

L'arrêté de questure n° 2008-267 du 12 février 2008 modifié fixant le régime d'autorisation et le barème des redevances applicables aux prises de vues cinématographiques et photographiques dans le jardin du Luxembourg est abrogé.

## Article 15

Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait en questure, au Palais du Luxembourg, à Paris, le 4 décembre 2013.

*Les questeurs,*  
J.-M. TODESCHINI  
G. DÉRIOT  
A. ANZIANI

Pour ampliation :  
*Le secrétaire général*  
*de la questure,*  
J.-C. ANDRÉ

**Rattachement des sénatrices et des sénateurs à un parti ou un groupement politique pour 2014 dans le cadre de la législation sur le financement de la vie politique (déclarations recueillies au mois de novembre 2013)**

NOM	PRÉNOM	GROUPE politique	PARTI OU GROUPEMENT POLITIQUE DE RATTACHEMENT
ADNOT	Philippe	NI	Union des radicaux, centristes, indépendants et démocrates
AÏCHI	Leila	ECOL.	Europe Ecologie Les Verts
ALFONSI	Nicolas	RDSE	Parti radical de gauche
ALQUIER	Jacqueline	SOC	Parti socialiste
AMOUDRY	Jean-Paul	UDI-UC	Association PSLE Nouveau Centre
ANDRÉ	Michèle	SOC	Parti socialiste
ANDRÉ	Pierre	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
ANDREONI	Serge	SOC	Parti socialiste
ANGO ELA	Kalliopi	ECOL.	Europe Ecologie Les Verts
ANTISTE	Maurice	App. SOC	Parti progressiste martiniquais
ANTOINETTE	Jean-Etienne	App. SOC	Parti socialiste
ANZIANI	Alain	SOC	Parti socialiste
ARCHIMBAUD	Aline	ECOL.	Europe Ecologie Les Verts
ARTHUIS	Jean	UDI-UC	Union des radicaux, centristes, indépendants et démocrates
ASSASSI	Eliane	CRC	Parti communiste français
ASSOULINE	David	SOC	Parti socialiste
AUBAN	Bertrand	SOC	Parti socialiste
BAILLY	Dominique	SOC	Parti socialiste
BAILLY	Gérard	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
BARBIER	Gilbert	RDSE	Parti radical de gauche

NOM	PRÉNOM	GROUPE politique	PARTI OU GROUPEMENT POLITIQUE DE RATTACHEMENT
BAS	Philippe	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
BATAILLE	Delphine	SOC	Parti socialiste
BAYLET	Jean-Michel	RDSE	Parti radical de gauche
BEAUFILS	Marie-France	CRC	Parti communiste français
BEAUMONT	René	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
BÉCHU	Christophe	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
BÉCOT	Michel	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
BEL	Jean-Pierre	SOC	Parti socialiste
BELOT	Claude	Ratt. UMP	Union pour un Mouvement Populaire
BENBASSA	Esther	ECOL.	Europe Ecologie Les Verts
BÉRIT-DÉBAT	Claude	SOC	Parti socialiste
BERNARD-REYMOND	Pierre	NI	Aucun parti
BERSON	Michel	App. SOC	Parti socialiste
BERTHOU	Jacques	App. SOC	Parti socialiste
BERTRAND	Alain	RDSE	Parti socialiste
BESSON	Jean	SOC	Parti socialiste
BILLARD	Joël	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
BILLOUT	Michel	CRC	Parti communiste français
BIZET	Jean	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
BLANDIN	Marie-Christine	ECOL.	Europe Ecologie Les Verts
BLONDIN	Maryvonne	SOC	Parti socialiste
BOCKEL	Jean-Marie	UDI-UC	Union des radicaux, centristes, indépendants et démocrates
BOCQUET	Eric	CRC	Parti communiste français
BONNEFOY	Nicole	SOC	Parti socialiste
BOOG	Françoise	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
BORDIER	Pierre	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
BOTREL	Yannick	SOC	Parti socialiste

NOM	PRÉNOM	GROUPE politique	PARTI OU GROUPEMENT POLITIQUE DE RATTACHEMENT
BOUCHART	Natacha	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
BOUCHOUX	Corinne	ECOL.	Europe Ecologie Les Verts
BOURDIN	Joël	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
BOURQUIN	Christian	RDSE	Parti socialiste
BOURQUIN	Martial	SOC	Parti socialiste
BOURZAI	Bernadette	SOC	Parti socialiste
BOUTANT	Michel	SOC	Parti socialiste
BOYER	Jean	UDI-UC	Association PSLE Nouveau Centre
BRUGUIÈRE	Marie-Thérèse	App. UMP	Union pour un Mouvement Populaire
BUFFET	François-Noël	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
CAFFET	Jean-Pierre	SOC	Parti socialiste
CALVET	François	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
CAMANI	Pierre	SOC	Parti socialiste
CAMBON	Christian	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
CAMPION	Claire-Lise	SOC	Parti socialiste
CANTEGRIT	Jean-Pierre	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
CAPO-CANELLAS	Vincent	UDI-UC	Union des radicaux, centristes, indépendants et démocrates
CARDOUX	Jean-Noël	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
CARLE	Jean-Claude	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
CARRÈRE	Jean-Louis	SOC	Parti socialiste
CARTRON	Françoise	SOC	Parti socialiste
CARVOUNAS	Luc	SOC	Parti socialiste
CAYEUX	Caroline	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
CAZEAU	Bernard	SOC	Parti socialiste
CÉSAR	Gérard	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
CHARON	Pierre	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
CHASTAN	Yves	SOC	Parti socialiste

NOM	PRÉNOM	GROUPE politique	PARTI OU GROUPEMENT POLITIQUE DE RATTACHEMENT
CHATILLON	Alain	Ratt. UMP	Union des radicaux, centristes, indépendants et démocrates
CHAUVEAU	Jean-Pierre	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
CHEVÈNEMENT	Jean-Pierre	RDSE	Debout la République
CHIRON	Jacques	SOC	Parti socialiste
CLAIREAUX	Karine	SOC	Parti socialiste
CLÉACH	Marcel-Pierre	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
COHEN	Laurence	CRC	Parti communiste français
COINTAT	Christian	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
COLLIN	Yvon	RDSE	Parti radical de gauche
COLLOMB	Gérard	SOC	Parti socialiste
COLLOMBAT	Pierre-Yves	RDSE	Parti socialiste
CORNANO	Jacques	App. SOC	Parti socialiste
CORNU	Gérard	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
COUDERC	Raymond	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
COURTEAU	Roland	SOC	Parti socialiste
COURTOIS	Jean-Patrick	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
CUKIERMAN	Cécile	CRC	Parti communiste français
DALLIER	Philippe	Ratt. UMP	Union pour un Mouvement Populaire
DANTEC	Ronan	ECOL.	Europe Ecologie Les Verts
DARNICHE	Philippe	NI	Debout la République
DASSAULT	Serge	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
DAUDIGNY	Yves	SOC	Parti socialiste
DAUNIS	Marc	SOC	Parti socialiste
DAVID	Annie	CRC	Parti communiste français
DEBRÉ	Isabelle	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
DEL PICCHIA	Robert	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
DELAHAYE	Vincent	UDI-UC	Union des radicaux, centristes, indépendants et démocrates



NOM	PRÉNOM	GROUPE politique	PARTI OU GROUPEMENT POLITIQUE DE RATTACHEMENT
DELATTRE	Francis	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
DELEBARRE	Michel	SOC	Parti socialiste
DEMERLIAT	Jean-Pierre	SOC	Parti socialiste
DEMESSINE	Michelle	CRC	Parti communiste français
DEMONTÈS	Christiane	SOC	Parti socialiste
DENEUX	Marcel	UDI-UC	Le Centre pour la France
DÉRIOT	Gérard	Ratt. UMP	Union pour un Mouvement Populaire
DEROCHE	Catherine	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
DES ESGAULX	Marie-Hélène	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
DESESSARD	Jean	ECOL.	Europe Ecologie Les Verts
DESPLAN	Félix	SOC	Parti socialiste
DÉTRAINNE	Yves	UDI-UC	Union des radicaux, centristes, indépendants et démocrates
DIDIER	Evelyne	CRC	Parti communiste français
DILAIN	Claude	SOC	Parti socialiste
DINI	Muguette	UDI-UC	Union des radicaux, centristes, indépendants et démocrates
DOLIGÉ	Eric	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
DOMEIZEL	Claude	SOC	Parti socialiste
DOMINATI	Philippe	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
DOUBLET	Michel	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
DUBOIS	Daniel	UDI-UC	Association PSLE Nouveau Centre
DUCHÊNE	Marie-Annick	Ratt. UMP	Aucun parti
DUFAUT	Alain	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
DULAIT	André	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
DUPONT	Jean-Léonce	UDI-UC	Association PSLE Nouveau Centre
DUPONT	Ambroise	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
DURRIEU	Josette	SOC	Parti socialiste
DUVERNOIS	Louis	UMP	Union pour un Mouvement Populaire

NOM	PRÉNOM	GROUPE politique	PARTI OU GROUPEMENT POLITIQUE DE RATTACHEMENT
EBLÉ	Vincent	SOC	Parti socialiste
EMERY-DUMAS	Anne	SOC	Parti socialiste
EMORINE	Jean-Paul	UMP	Union pour un Mouvement populaire
ESNOL	Philippe	RDSE	Parti radical de gauche
ESPAGNAC	Frédérique	SOC	Parti socialiste
FALCO	Hubert	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
FARREYROL	Jacqueline	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
FAUCONNIER	Alain	SOC	Parti socialiste
FAVIER	Christian	CRC	Parti communiste français
FÉRAT	Françoise	UDI-UC	Union des radicaux, centristes, indépendants et démocrates
FERRAND	André	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
FICHET	Jean-Luc	SOC	Parti socialiste
FILLEUL	Jean-Jacques	SOC	Parti socialiste
FISCHER	Guy	CRC	Parti communiste français
FLEMING	Louis-Constant	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
FLOSSE	Gaston	NI	Tahoeraa Huiraatira
FONTAINE	Michel	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
FORTASSIN	François	RDSE	Parti radical de gauche
FOUCAUD	Thierry	CRC	Parti communiste français
FOUCHÉ	Alain	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
FOURNIER	Bernard	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
FOURNIER	Jean-Paul	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
FRASSA	Christophe-André	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
FRÉCON	Jean-Claude	SOC	Parti socialiste
FROGIER	Pierre	UMP	Rassemblement UMP (Rassemblement pour la Calédonie dans la République)
GAILLARD	Yann	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
GAOUYER	Marie-Françoise	SOC	Parti socialiste

NOM	PRÉNOM	GROUPE politique	PARTI OU GROUPEMENT POLITIQUE DE RATTACHEMENT
GARREC	René	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
GARRIAUD-MAYLAM	Joëlle	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
GATTOLIN	André	ECOL.	Europe Ecologie Les Verts
GAUDIN	Jean-Claude	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
GAUTIER	Jacques	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
GÉLARD	Patrice	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
GÉNISSON	Catherine	SOC	Parti socialiste
GERMAIN	Jean	SOC	Parti socialiste
GHALI	Samia	SOC	Parti socialiste
GILLES	Bruno	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
GILLOT	Jacques	App. SOC	Guadeloupe Unie Socialisme et Réalité
GILLOT	Dominique	SOC	Parti socialiste
GIUDICELLI	Colette	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
GODEFROY	Jean-Pierre	SOC	Parti socialiste
GONTHIER-MAURIN	Brigitte	CRC	Parti communiste français
GORCE	Gaëtan	SOC	Parti socialiste
GOULET	Nathalie	UDI-UC	Le Centre pour la France
GOURAULT	Jacqueline	UDI-UC	Le Centre pour la France
GOURNAC	Alain	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
GOY-CHAVENT	Sylvie	UDI-UC	Union des radicaux, centristes, indépendants et démocrates
GRIGNON	Francis	Ratt. UMP	Union pour un Mouvement Populaire
GROSDIDIER	François	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
GUENÉ	Charles	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
GUÉRINI	Jean-Noël	SOC	Parti socialiste
GUERRIAU	Joël	UDI-UC	Association PSLE Nouveau Centre
GUILLAUME	Didier	SOC	Parti socialiste
HAUT	Claude	SOC	Parti socialiste

NOM	PRÉNOM	GROUPE politique	PARTI OU GROUPEMENT POLITIQUE DE RATTACHEMENT
HÉRISSON	Pierre	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
HERVÉ	Edmond	SOC	Parti socialiste
HERVIAUX	Odette	SOC	Parti socialiste
HOUEL	Michel	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
HOUPERT	Alain	Ratt. UMP	Union pour un Mouvement Populaire
HUE	Robert	RDSE	Parti radical de gauche
HUMBERT	Jean-François	UMP	Aucun parti
HUMMEL	Christiane	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
HURÉ	Benoît	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
HUSSON	Jean-François	Ratt. UMP	Union pour un Mouvement Populaire
HYEST	Jean-Jacques	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
JARLIER	Pierre	UDI-UC	Le Centre pour la France
JEANNEROT	Claude	SOC	Parti socialiste
JOISSAINS	Sophie	UMP	Union des radicaux, centristes, indépendants et démocrates
JOUANNO	Chantal	UDI-UC	Union des radicaux, centristes, indépendants et démocrates
KALTENBACH	Philippe	SOC	Parti socialiste
KAMMERMANN	Christiane	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
KAROUTCHI	Roger	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
KELLER	Fabienne	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
KERDRAON	Ronan	SOC	Parti socialiste
KHIARI	Bariza	SOC	Parti socialiste
KLÈS	Virginie	SOC	Parti socialiste
KRATTINGER	Yves	SOC	Parti socialiste
LABAZÉE	Georges	SOC	Parti socialiste
LABBÉ	Joël	ECOL.	Europe Ecologie Les Verts
LABORDE	Françoise	RDSE	Parti radical de gauche
LAMÉNIE	Marc	UMP	Union pour un Mouvement Populaire

NOM	PRÉNOM	GROUPE politique	PARTI OU GROUPEMENT POLITIQUE DE RATTACHEMENT
LAMURE	Elisabeth	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
LARCHER	Serge	App. SOC	Parti progressiste martiniquais
LARCHER	Gérard	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
LASSERRE	Jean-Jacques	UDI-UC	Le Centre pour la France
LAUFOAULU	Robert	Ratt. UMP	Rassemblement UMP (Rassemblement pour la Calédonie dans la République)
LAURENT	Pierre	CRC	Parti communiste français
LAURENT	Daniel	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
LAURENT-PERRIGOT	Françoise	SOC	Parti socialiste
LE CAM	Gérard	CRC	Parti communiste français
LE MENN	Jacky	SOC	Parti socialiste
LE SCOUARNEC	Michel	CRC	Parti communiste français
LECERF	Jean-René	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
LECONTE	Jean-Yves	SOC	Parti socialiste
LEFÈVRE	Antoine	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
LEGENDRE	Jacques	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
LEGGE (de)	Dominique	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
LELEUX	Jean-Pierre	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
LENOIR	Jean-Claude	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
LEPAGE	Claudine	SOC	Parti socialiste
LEROY	Jean-Claude	SOC	Parti socialiste
LEROY	Philippe	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
LÉTARD	Valérie	UDI-UC	Union des radicaux, centristes, indépendants et démocrates
LIENEMANN	Marie-Noëlle	SOC	Parti socialiste
LIPIETZ	Hélène	ECOL.	Europe Ecologie Les Verts
LONGUET	Gérard	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
LORGEUX	Jeanny	SOC	Parti socialiste
LOZACH	Jean-Jacques	SOC	Parti socialiste

NOM	PRÉNOM	GROUPE politique	PARTI OU GROUPEMENT POLITIQUE DE RATTACHEMENT
LUART (du)	Roland	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
MADEC	Roger	SOC	Parti socialiste
MADRELLE	Philippe	SOC	Parti socialiste
MAGNER	Jacques-Bernard	SOC	Parti socialiste
MAGRAS	Michel	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
MARC	François	SOC	Parti socialiste
MARINI	Philippe	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
MARSEILLE	Hervé	UDI-UC	Union des radicaux, centristes, indépendants et démocrates
MARTIN	Pierre	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
MASSION	Marc	SOC	Parti socialiste
MASSON	Jean Louis	NI	Debout la République
MASSON-MARET	Hélène	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
MAUREY	Hervé	UDI-UC	Association PSLE Nouveau Centre
MAYET	Jean-François	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
MAZARS	Stéphane	RDSE	Parti radical de gauche
MAZUIR	Rachel	SOC	Parti socialiste
MÉLOT	Colette	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
MERCERON	Jean-Claude	UDI-UC	Union des radicaux, centristes, indépendants et démocrates
MERCIER	Michel	UDI-UC	Union des radicaux, centristes, indépendants et démocrates
MEUNIER	Michelle	SOC	Parti socialiste
MÉZARD	Jacques	RDSE	Parti radical de gauche
MICHEL	Jean-Pierre	SOC	Parti socialiste
MICHEL	Danielle	SOC	Parti socialiste
MILON	Alain	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
MIQUEL	Gérard	SOC	Parti socialiste
MIRASSOU	Jean-Jacques	SOC	Parti socialiste
MOHAMED SOILHI	Thani	SOC	Parti socialiste

NOM	PRÉNOM	GROUPE politique	PARTI OU GROUPEMENT POLITIQUE DE RATTACHEMENT
MONTESQUIOU (de)	Aymeri	UDI-UC	Union des radicaux, centristes, indépendants et démocrates
MONTGOLFIER (de)	Albéric	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
MORIN-DESAILLY	Catherine	UDI-UC	Association PSLE Nouveau Centre
NACHBAR	Philippe	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
NAMY	Christian	UDI-UC	Le Centre pour la France
NAVARRO	Robert	App. SOC	Parti socialiste
NÈGRE	Louis	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
NÉRI	Alain	SOC	Parti socialiste
NICOUX	Renée	SOC	Parti socialiste
PASQUET	Isabelle	CRC	Parti communiste français
PASTOR	Jean-Marc	SOC	Parti socialiste
PATIENT	Georges	App. SOC	Parti socialiste
PATRIAT	François	SOC	Parti socialiste
PAUL	Philippe	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
PERCHERON	Daniel	SOC	Parti socialiste
PEYRONNET	Jean-Claude	SOC	Parti socialiste
PIERRE	Jackie	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
PILLET	François	Ratt. UMP	Union pour un Mouvement Populaire
PINTAT	Xavier	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
PINTON	Louis	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
PIRAS	Bernard	SOC	Parti socialiste
PLACÉ	Jean-Vincent	ECOL.	Europe Ecologie Les Verts
PLANCADE	Jean-Pierre	RDSE	Parti radical de gauche
POHER	Hervé	SOC	Parti socialiste
POINTEREAU	Rémy	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
PONCELET	Christian	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
PONIATOWSKI	Ladislav	Ratt. UMP	Union pour un Mouvement Populaire

NOM	PRÉNOM	GROUPE politique	PARTI OU GROUPEMENT POLITIQUE DE RATTACHEMENT
PORTELLI	Hugues	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
POVINELLI	Roland	SOC	Parti socialiste
POZZO di BORGIO	Yves	UDI-UC	Le Centre pour la France
PRIMAS	Sophie	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
PRINTZ	Gisèle	SOC	Parti socialiste
PROCACCIA	Catherine	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
RAFFARIN	Jean-Pierre	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
RAINAUD	Marcel	SOC	Parti socialiste
RAINCOURT (de)	Henri	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
RAOUL	Daniel	SOC	Parti socialiste
REBSAMEN	François	SOC	Parti socialiste
REICHARDT	André	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
REINER	Daniel	SOC	Parti socialiste
REQUIER	Jean-Claude	RDSE	Parti radical de gauche
RETAILLEAU	Bruno	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
REVET	Charles	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
RICHARD	Alain	SOC	Parti socialiste
RIES	Roland	SOC	Parti socialiste
ROCHE	Gérard	UDI-UC	Union des radicaux, centristes, indépendants et démocrates
ROGER	Gilbert	SOC	Parti socialiste
ROME	Yves	SOC	Parti socialiste
ROSSIGNOL	Laurence	SOC	Parti socialiste
SAUGEY	Bernard	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
SAVARY	René-Paul	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
SAVIN	Michel	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
SCHILLINGER	Patricia	SOC	Parti socialiste
SCHURCH	Mireille	CRC	Parti communiste français



NOM	PRÉNOM	GROUPE politique	PARTI OU GROUPEMENT POLITIQUE DE RATTACHEMENT
SIDO	Bruno	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
SITTLER	Esther	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
SOILIH	Abdourahamane	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
SUEUR	Jean-Pierre	SOC	Parti socialiste
SUTOUR	Simon	SOC	Parti socialiste
TANDONNET	Henri	UDI-UC	Union des radicaux, centristes, indépendants et démocrates
TASCA	Catherine	SOC	Parti socialiste
TESTON	Michel	SOC	Parti socialiste
TEULADE	René	SOC	Parti socialiste
TODESCHINI	Jean-Marc	SOC	Parti socialiste
TRILLARD	André	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
TROENDLE	Catherine	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
TROPEANO	Robert	RDSE	Parti radical de gauche
TRUCY	François	UMP	Union pour un Mouvement Populaire
TUHEIAVA	Richard	App. SOC	Tavini Huiraaatira no te ao ma'ohi (Front de libération de Polynésie)
TÜRK	Alex	NI	Debout la République
VAIRETTO	André	SOC	Parti socialiste
VALL	Raymond	RDSE	Parti radical de gauche
VALLINI	André	SOC	Parti socialiste
VANDIERENDONCK	René	SOC	Parti socialiste
VANLERENBERGHE	Jean-Marie	UDI-UC	Le Centre pour la France
VAUGRENARD	Yannick	SOC	Parti socialiste
VENDASI	François	RDSE	Parti radical de gauche
VENDEGOU	Hilarion	UMP	Rassemblement UMP (Rassemblement pour la Calédonie dans la République)
VERGÈS	Paul	CRC	Parti communiste réunionnais
VERGOZ	Michel	SOC	Parti socialiste
VIAL	Jean-Pierre	UMP	Union pour un Mouvement Populaire

NOM	PRÉNOM	GROUPE politique	PARTI OU GROUPEMENT POLITIQUE DE RATTACHEMENT
VINCENT	Maurice	SOC	Parti socialiste
WATRIN	Dominique	CRC	Parti communiste français
YUNG	Richard	SOC	Parti socialiste
ZOCCHETTO	François	UDI-UC	Union des radicaux, centristes, indépendants et démocrates